

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 14 août 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 14 août 2024, a adopté **un** projet de délibération du gouvernement et **14** arrêtés. Il a également examiné **12** dossiers d'étrangers et émis **trois** avis.

Projet de délibération du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à faire appel et à défendre la Nouvelle-Calédonie devant la cour administrative d'appel de Paris pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé une transaction et a habilité le président du gouvernement à la signer.

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé Alexis Molho, Marie-Ange Kwizera et Wilson Nkurunziza, professionnels de santé titulaires de diplômes étrangers (délivrés hors Union européenne), à exercer de façon dérogatoire et temporaire la profession de médecin généraliste.

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert un examen d'aptitude de représentant en douane enregistré.

La période d'inscription est fixée du 19 août au 20 septembre 2024 et l'examen se tiendra le 16 novembre 2024.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2023-3755/GNC du 20 décembre 2023 relatif aux subventions allouées aux opérations financées par le fonds d'électrification rurale.

Au visa d'Adolphe Digoué et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a déclaré infructueux l'appel à projets portant sur la réalisation de moyens de production d'électricité à partir de l'énergie hydroélectrique situés sur la Grande Terre.

Les deux dossiers présentés dans le cadre de l'appel à projets clôturé le 13 décembre 2023 n'ont pas été retenus.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2015-731/GNC du 6 mai 2015 fixant les tarifs du port autonome de la Nouvelle-Calédonie (PANC) applicables aux usagers et concessionnaires de l'établissement public.

Depuis les événements de mai dernier et dans l'attente d'un climat social plus serein, le PANC est sollicité par de nombreuses sociétés pour la mise à disposition des terre-pleins, parkings et entrepôts pour l'entreposage de divers matériels roulants (bus, engins de chantier, véhicules neufs) et de marchandises de première nécessité tels que le riz et la farine.

Dans ce contexte, le PANC a créé des tarifs adaptés afin de répondre aux attentes des demandeurs comme suit :

| Terre-plein et parking | Tarifs mensuels |
|--|------------------------------|
| Terre-plein situé en contrebas du bâtiment direction à des fins d'entreposage | |
| Parking situé en zone arrière portuaire dite « zone des caboteurs » | 350 francs par mètre carré |
| Terre-plein en scorie à l'ouest du poste 8 | |
| Terre-plein en scorie aux pêcheries | |
| Entrepôts et docks | Tarifs mensuels |
| Bâtiment dit « SICA - Goodman Fielder » - 16 rue Félix Russeil | 1 083 francs par mètre carré |

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a mis à disposition, pour une durée de dix ans, une parcelle de terrain située sur la commune de Dumbéa au profit de l'office des postes et télécommunications (OPT-NC) dans le cadre du développement et de l'extension de la couverture du réseau mobile. Le président du gouvernement est habilité à intervenir à l'acte.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé le montant des prestations familiales à servir aux personnels des cadres territoriaux et communaux à compter du 1^{er} avril 2024. Il est revalorisé comme suit :

- allocations prénatales, pour une mensualité : 15 846 francs (+ 39 francs) ;
- allocations de maternité, pour une mensualité : 27 731 francs (+ 69 francs) ;
- allocations familiales (mensualité par enfant) : 8 320 francs (+21 francs) ;
- complément familial (mensualité par enfant suivant ressources) : 11 884 francs (+ 29 francs).

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a créé et réparti les unités de contrôle de l'inspection du travail.

À la suite de la fusion le 1^{er} décembre 2023 de la direction du Travail et de l'emploi (DTE) et de la direction de la Formation professionnelle continue (DFPC), il est apparu nécessaire de réorganiser le service de l'inspection du travail au sein de la direction du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP).

Ainsi, en lieu et place de cinq sections d'inspection, l'organisation nouvelle prévoit une section de l'inspection, regroupant l'ensemble des agents de contrôle, découpée en cinq unités de contrôle, réparties par zone géographique sur l'ensemble du territoire. Un système d'intérim entre ces unités de contrôle est mis en place en cas d'absence ou d'empêchement de l'une d'entre elles.

Cet arrêté vient ainsi poser un cadre juridique visant à sécuriser et à adapter le système d'inspection du travail, tout en sécurisant les décisions des agents de contrôle.

Au visa de Thierry Santa et de Jérémie Katidjo Monnier, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'Institut pour la recherche et le développement (IRD) à mener la campagne scientifique « HOPE » dans le parc naturel de la mer de Corail. Les travaux prévus dans le parc naturel de la mer de Corail comprennent quatre missions à bord du navire *Antéa* de septembre 2024 à novembre 2025.

Ce projet scientifique a pour objectif général de mieux comprendre le cycle du carbone océanique en éclairant le rôle des diazotrophes (micro-organismes) dans la pompe biologique à carbone.

Arrêtés de nomination

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Christelle Varney en qualité de directrice de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) par intérim, pour une durée de six mois.

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Audrey Guyot en qualité d'adjointe au chef du service des statistiques et des affaires rurales de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de la Nouvelle-Calédonie (DAVAR).

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **six** titres de séjour et en a refusé **un**. Il a également accordé **trois** autorisations de travail et **deux** renouvellements d'autorisation de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis relatif au projet de décret modifiant le décret n° 2020-924 du 29 juillet 2020 autorisant à titre expérimental un relèvement du plafond des microcrédits professionnels dans les collectivités régies par les articles 73 et 74 de la Constitution et en Nouvelle-Calédonie.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet de décret relatif au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis relatif au projet de décret modifiant le code des transports en matière de continuité territoriale.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.